

## RÉGLEMENTATION HARMONISÉE AU NIVEAU EUROPÉEN

# MATÉRIELS ÉLECTRIQUES BASSE TENSION

### DOMAINE COUVERT

Sont concernés par cette réglementation les matériels électriques destinés à être utilisés entre 50 V et 1000 V en courant alternatif, 75 V et 1500 V en courant continu.

Ces matériels doivent être construits conformément aux règles de l'art en matière de sécurité, de sorte que, en cas d'installation et d'entretien non défectueux et d'utilisation conforme à leur destination, ils ne compromettent pas la sécurité des personnes et des animaux domestiques, ni celle des biens.

### RÉGLEMENTATION

#### ➤ TEXTE COMMUNAUTAIRE

■ [Directive 2014/35/UE](#) concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

#### ➤ TEXTE FRANÇAIS DE TRANSPOSITION

■ [Décret n°2015-1083](#) du 27 août 2015 relatif à la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

### NORMES HARMONISÉES

■ Liste publiée le 8 septembre 2017 au Journal officiel de l'Union européenne par [communication](#) de la Commission

### CONTACTS

#### ➤ ADMINISTRATION EN CHARGE DE LA RÉGLEMENTATION

- Ministère de l'économie et des finances :
  - DGE – SQUALPI – Bureau de la Réglementation des produits  
[reglementation-produits.dge@finances.gouv.fr](mailto:reglementation-produits.dge@finances.gouv.fr)

#### ➤ ADMINISTRATIONS EN CHARGE DE LA SURVEILLANCE DU MARCHÉ

- Ministère de l'économie et des finances :
  - DGCCRF – Bureau des produits industriels 5A – [bureau-5a@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:bureau-5a@dgccrf.finances.gouv.fr)
- Ministère de l'action et des comptes publics
  - Douane (DGDDI) – Bureau D2 – [dg-d2@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-d2@douane.finances.gouv.fr)

#### ➤ FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE

- Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC)  
11-17 Rue de l'Amiral Hamelin  
75783 PARIS Cedex 16 - <http://www.fieec.fr/>